OC INFORMATIQUE

Information importante : cette option complémentaire peut être choisie par tous les élèves, ayant suivi les cours d'informatique de 1ere et 2ème année. Les domaines abordés demandent un intérêt pour le raisonnement, ainsi qu'un travail personnel régulier.

Objectifs

L'option complémentaire informatique permet à l'élève un approfondissement des bases découvertes en discipline obligatoire. En particulier, elle conduira l'élève à maîtriser des connaissances avancées dans un langage de programmation.

Les thèmes abordés sont entre autres :

- Consolidation des bases.
- Algorithmes avancés et complexité.
- Structures de code avancées
  (Tel que : Programmation objet, structures modulaires, bibliothèques)
- Interface homme-machine (interface graphique)
- Introduction aux bases de données.
- Organisation et élaboration de projet.
- Autres élargissements (Tel que : bases de données, programmation web, stratégies de jeu, modélisation…)

Examen

Un examen oral.

Renseignements auprès de Julien Lavanchy, Jonathan Vasseur, Luigi Vitiello, Frédéric de Montmollin, Ilaria Scarabottolo.